

**MAIRIE
D'AUTHEZAT
63114**

Tél. 04.73.39.50.31
Fax. 04.73.39.56.49

**Extrait
du registre des délibérations
du conseil municipal
délibération n°2023/045 du 30 août 2023**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 12

OBJET :

**ECOLE PUBLIQUE
Etude énergétique**

L'an deux mille vingt-trois le trente août à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 24 août 2023.

Présents : Monsieur Yves CHAMBON, Mesdames Ludivine FERNANDEZ, Alexandra JARRIGE, Christine CHAUVANET, Corinne VILLE, Agnès JARRIGE, Ornella MIMY, Messieurs David ESPECHE ;

Absents : Madame Isabelle DE ARAUJO ;

Excusés : Monsieur Stéphane KIHÉLI ; Madame Christelle REUGE, Messieurs Julien LACOUR, André FEUNTEUN ;

Procurations : de Monsieur Stéphane KIHÉLI à Monsieur Yves CHAMBON, de Monsieur Julien LACOUR à Madame Ludivine FERNANDEZ, de Monsieur André FEUNTEUN à Monsieur Pierre METZGER ;

Secrétaire de séance : Madame Christine CHAUVANET

L'accompagnement aux collectivités de l'Aduhme (agence locale des énergies et du climat) dans leurs projets et leurs démarches en matière de transition énergétique, a abouti au constat d'une facture énergétique élevée à l'école publique d'Authezat.

Ainsi un audit énergétique, véritable outil d'aide à la décision permettrait, à partir d'une analyse détaillée des données du bâtiment, de rédiger une proposition chiffrée et argumentée de programmes d'économies d'énergie cohérents avec les objectifs de la Loi pour la Transition Energétique, et amener la commune à décider des actions et investissements appropriés.

Quatre bureaux d'études ont été consultés, une seule réponse est parvenue. Le prestataire devra pour autant garantir la faisabilité et la cohérence de ses préconisations.

Le bureau d'études Auvergne Energie Solutions (AES), à Aubière 63, propose une prestation déclinée en quatre phases (recueil des données et visite sur site, analyse des données, rapport de préconisation, programme d'amélioration avec rapport final et présentation), pour un montant de 3 190 euros hors taxes.

Le conseil municipal après discussion et à l'unanimité :

considérant, la contribution à réduire les charges énergétiques toujours plus lourdes qui pèsent sur le budget, le maintien de la dynamique locale initiée autour des enjeux de la transition énergétique, l'incitation aux collectivités à jouer un rôle d'exemplarité en termes d'économies d'énergie et de réduction d'émission des gaz à effet de serre vis-à-vis de leurs administrés, l'opportunité de disposer d'une aide à la décision pour programmer les interventions nécessaires pour améliorer la performance énergétique de l'école publique ;

- accepte la prestation présentée, pour l'audit énergétique de l'école par le bureau AES pour un montant de 3 190 euros hors taxes ;
- charge Monsieur le maire d'accepter l'offre, de signer les documents inhérents au dossier et inscrit cette dépense au budget communal.

**Fait et délibéré en Mairie,
les jours, mois et an que
dessus.**

Au registre sont les
signatures.

Affiché le 05/09/2023.

Pour copie conforme ; en
Mairie, le 05/09/2023.



Le Maire, Pierre METZGER.

La secrétaire de séance,
Christine CHAUVANET.